

---

Démarche de concertation - cours OASIS

## LIVRET DE RESTITUTION

ÉCOLE POLYVALENTE KÜSS  
8 rue Küss, Paris 13<sup>e</sup>

---



---

# SOMMAIRE

---

LA DÉMARCHE	. 5
LA COUR DE RÉCRÉATION : Manifeste pour une nouvelle cour	. 7
DIAGNOSTIC DE LA COUR	. 9
VOLET 1 :	
• Ateliers des enfants	. 11
• Projets de cours rêvées	. 12
• Analyse des propositions des enfants	. 16
VOLET 2 :	
• Concertations adultes	. 19
• Plan programme	. 20
• Préconisations	. 22

LES PARTENAIRES :



---

# LA DÉMARCHE

---

## LES COURS OASIS

La stratégie de résilience de Paris adoptée en septembre 2017 vise à renforcer et à accroître la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI<sup>ème</sup> siècle. De cette stratégie est issue l'initiative de « cours OASIS », des cours de récréation mieux adaptées au changement climatique et aux pratiques des enfants. Les cours d'écoles et de collèges représentent à Paris plus de 70 Ha de surface et sont réparties de manière homogène sur le territoire parisien. La quasi-totalité de ces surfaces sont asphaltées, imperméables et très minérales, participant ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Le projet OASIS vise à transformer la façon de concevoir ces cours de récréation en y associant la communauté pédagogique et les enfants, tout en intégrant de nouveaux paramètres liés au réchauffement climatique : matériaux perméables, pleine terre, forte présence de la végétation, ombre, installation de fontaines et d'équipements plus ludiques ; pour faire de ces cours de véritables oasis urbaines.

Le CAUE participe à cette initiative en proposant une démarche en **3 volets** : la concertation des enfants, la médiation avec la communauté pédagogique et l'accompagnement des services techniques en charge de la mise en oeuvre du projet (Section Locale d'Architecture et Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance). L'objectif est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la définition du projet d'aménagement afin d'aboutir à un projet commun.

## LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris initie les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien, à travers des ateliers de sensibilisation menés dans le cadre scolaire ou périscolaire. Ces ateliers leur permettent d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti et d'exprimer leurs besoins ou leur désirs, en tant qu'usagers de l'espace urbain ou des équipements publics.

Les établissements scolaires constituent un cadre important dans lequel les actions pédagogiques sont menées. Des réflexions sur les espaces intérieurs et extérieurs de ces équipements permettent aux enfants de rêver les lieux qu'ils habitent, de s'interroger sur leurs usages et de projeter les aménagements futurs.

*« Les écoles occupent une place très importante dans la vie des enfants, et cela suffit à justifier que l'on cherche à connaître leur point de vue sur les lieux où ils travaillent, jouent, bavardent, mangent, se reposent ou rêvent. »*

Eric Daniel-Lacombe - architecte, *La ville récréative*



*Boston Schoolyard Initiative - Outdoors classrooms*

---

# LA COUR DE RÉCRÉATION

## *Manifeste pour une autre cour*

---

### **Re-création**

Étymologiquement, la récréation est un moment de re-création. L'espace dans lequel se déroule cette récréation doit répondre à cet objectif. L'organisation et la gestion de cet espace déterminent la manière dont les élèves vivent ces temps.

Les enfants passent en moyenne 2 heures dans la cour de récréation par jour, plus encore pour ceux qui restent à l'étude ou aux temps périscolaires. Ce temps représente près d'un tiers du temps passé à l'école. L'espace de la cour est donc primordial dans l'apprentissage des enfants, elle se doit d'être une cour de jeux, d'échanges, de détente, de partage, d'apprentissage et de développement.

Didier Heintz, architecte, designer et créateur de jeux pour enfants, travaille sur la relation de l'enfant à son environnement et évoque 4 qualités essentielles pour chaque lieu créé à destination des enfants, quelque soit leur âge :

- *le psychomoteur* : appréhender les distances, franchir un obstacle, maîtriser son corps ;
- *le sensoriel* : toucher sentir, voir entendre, parler, être en contact avec la matière ;
- *le relationnel* : se cacher, être vu, être ensemble, interagir, dialoguer ;
- *l'imaginaire* : inventer des histoires, jouer de représentations symboliques.

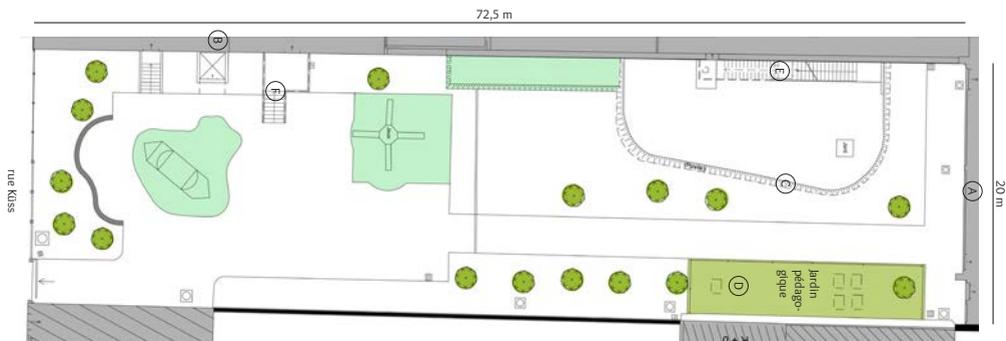
Loin de contraindre l'enfant dans les activités proposées, les aménagements de la cour doivent le laisser libre d'appréhender et de détourner une installation. La cour de récréation idéale accueille donc des potentialités suggérées et propices à l'imaginaire.

### **« La terre c'est salissant ! »**

Différentes études scientifiques portant sur l'impact des cours de récréation sur le bien-être des enfants révèlent que la nature a une influence positive sur leur concentration, leur stress, leur santé, leurs compétences sociales, leur motricité, leur créativité...

Les cailloux, le sable, la terre, les fleurs sont autant d'éléments développant la coordination, l'agilité ou la sensibilité envers la nature. Dans les écoles disposant d'espaces naturels, les conflits et les accidents sont moins nombreux, les enfants sont moins frustrés et moins agités.

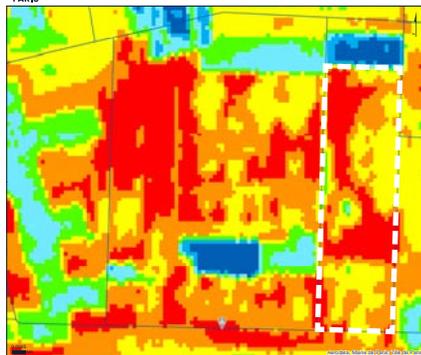
Les cours de récréation doivent donner une place à chacun et être davantage au service de l'épanouissement des enfants qu'à celui du confort des adultes, tout en leur assurant la maîtrise de la sécurité. Le contexte parisien, où l'espace est très contraint, nécessite une plus grande attention du fait de la promiscuité des usages. Petits et grands, filles et garçons, rêveurs et sportifs, jeux libres et pratique de l'EPS, tous doivent cohabiter au sein du même lieu.



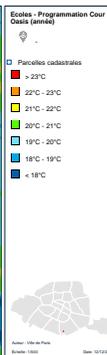
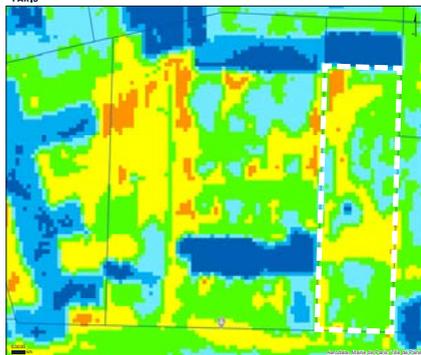
Plan de la cour de récréation



PARIS KUSS - THERMO DEBUT



PARIS KUSS - THERMO FIN



Thermographies de début et fin de nuit

---

# DIAGNOSTIC DE LA COUR

---

L'école polyvalente Küss est située au 8 rue Küss dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. L'école accueille 7 classes pour un total de 150 enfants de 3 à 6 ans. Elle fait partie d'un groupe scolaire comprenant également une école élémentaire. En raison des travaux de rénovation du groupe scolaire, l'école maternelle Küss est délocalisée depuis la rentrée 2017 au sein de l'école Bobillot.

La cour de récréation est de forme rectangulaire très allongée avec un de ses petits côtés qui donne sur la rue Küss.

Elle est bordée :

- au sud par la rue Küss - et possède ainsi un accès direct depuis la rue ;
- au nord par un bâtiment de l'école (A) ;
- à l'est par des murs aveugles ;
- à l'ouest par un autre bâtiment de l'école (B) sur une partie et un haut mur aveugle donnant sur la cour de l'élémentaire sur l'autre partie.

Du fait de sa morphologie et des hauts murs qui la bordent, la cour ne bénéficie que de peu d'ensoleillement, étant le plus souvent dans l'ombre portée des bâtiments alentours. La présence de nombreux arbres de grande taille permet également de conserver une température convenable dans la cour de récréation.

La superficie de la cour est de 1440 m<sup>2</sup> : 95% (1365m<sup>2</sup>) du sol est asphalté, dont 135 m<sup>2</sup> sont recouverts d'une double couche de sol amortissant coulé vert, sur lequel se trouvaient deux structures de jeu. Une zone de 170 m<sup>2</sup> est surélevée d'environ 50 cm et délimitée par des pavés (C). Un espace de pleine terre (D) de 77 m<sup>2</sup> se trouve à l'angle nord-est de la cour. Un verger avec 5 pommiers à fruits et 4 poiriers à fruits y est planté. 16 arbres sont présents dans la cour : 7 tilleuls, 6 érables et 3 cerisiers à fleurs.

Une voie d'accès pour les pompiers traverse la cour dans sa longueur depuis la rue Küss au sud jusqu'au bâtiment principal de l'école au nord. Un accès à la cour de l'école élémentaire située en surplomb à l'ouest est prévu par un escalier (E) dont la sous-face accueille un espace de rangement. L'accès au bâtiment de l'école situé au sud-ouest de la cour se fait par deux escaliers de quelques marches (F).



---

# VOLET 1

## ATELIERS DES ENFANTS

---

### DÉROULÉ DES SÉANCES

Les ateliers avec les enfants ont pour objectif de faire émerger des préconisations d'aménagement en suivant une démarche de projet.

Compte tenu du calendrier très contraint, il n'a pas été possible de mettre en place une démarche complète de co-conception avec les enfants. Les ateliers se sont donc déroulés sur un temps très court.

La sensibilisation aux enjeux climatiques et l'apport de références a permis de matérialiser leurs intuitions et de comprendre les enjeux principaux d'une cour de récréation. Les élèves (en groupe de projet) ont ensuite formulé des propositions pour les aménagements futurs à travers des maquettes

#### **Ateliers sur le temps scolaire**

**2 séances d'ateliers de 1h30 avec la classe de grande section de Séverine Leturque les matinées du jeudi 21 novembre et du vendredi 22 novembre 2019**

> Séance 1 : Présentation du projet, sensibilisation au réchauffement climatique et intentions de projet

> Séance 2 : Projet - maquette

Les enfants, divisés en deux groupes de projet, ont dans un premier temps fait des choix parmi les différentes références d'aménagements qui leur ont été montrées. Dans un deuxième temps, ils ont choisi les sols de leur future cour en fonction des aménagements préalablement sélectionnés. Ils ont ensuite, toujours en groupe, spatialisé leurs envies sur le plan de la cour. Enfin, ils ont réalisé et placé les éléments de leur cour rêvée en maquette.

A la fin des ateliers, deux maquettes (une par projet) ont ainsi été réalisées par les enfants.

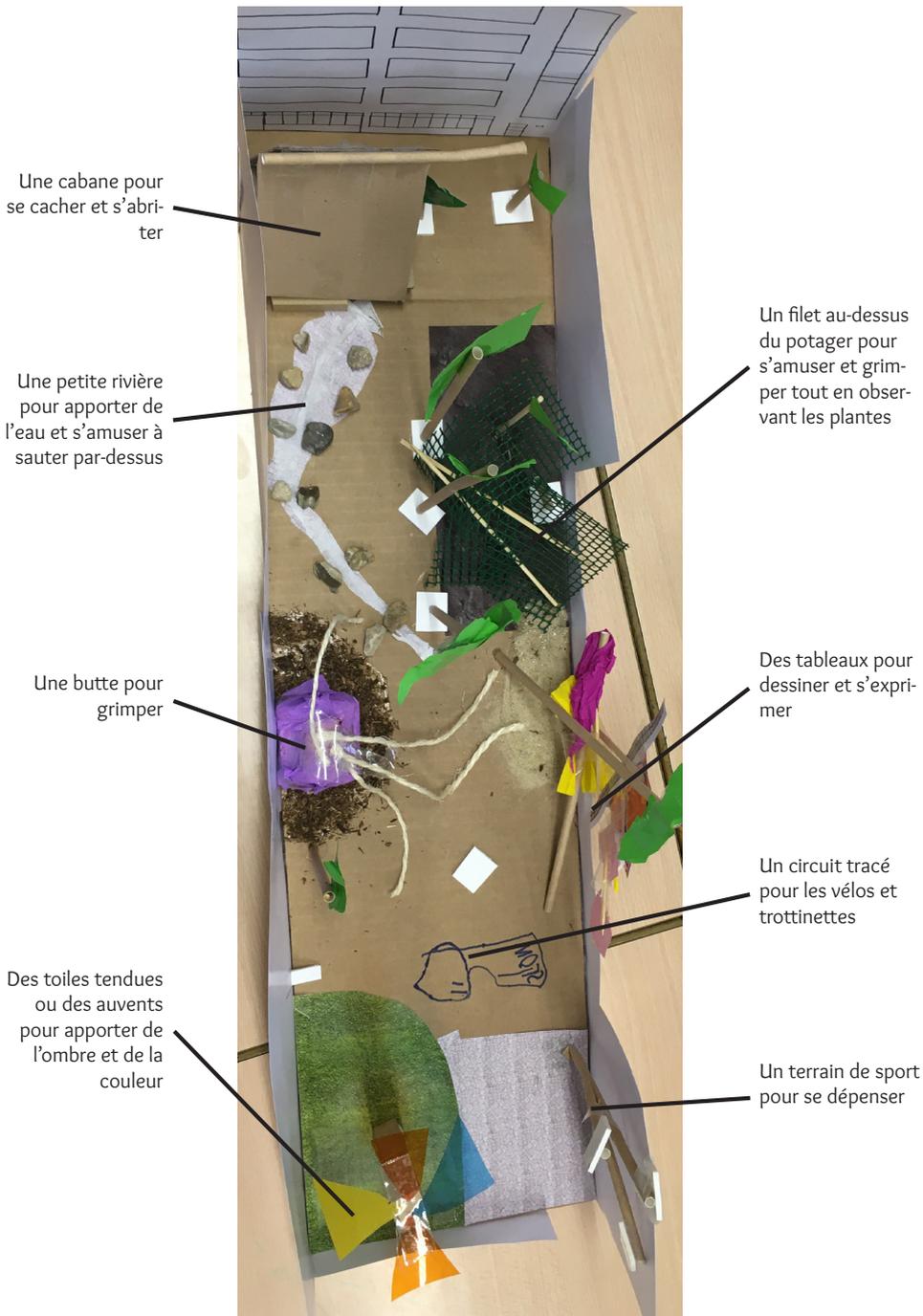
# VOLET 1

## PROPOSITIONS DES ENFANTS

### Premier groupe

Références d'aménagements choisies par les enfants du groupe :





# VOLET 1

## PROPOSITIONS DES ENFANTS

### Second groupe

Références d'aménagements choisis par les enfants du groupe :



Un circuit tracé pour les vélos et trottinettes pour se déplacer sans se rentrer dedans

Une grande balançoire ronde pour jouer à plusieurs dessus et se balancer

Un jet d'eau pour jouer et se rafraîchir

Un filet au-dessus du potager pour s'amuser et grimper tout en observant les plantes

Une barre de cochon pendu pour jouer et mettre la tête en bas

Une cabane pour se cacher et s'abriter

Des toiles tendues ou des auvents pour apporter de l'ombre et de la couleur

Des pieds d'arbres fleuris pour embellir la cour avec de la couleur



---

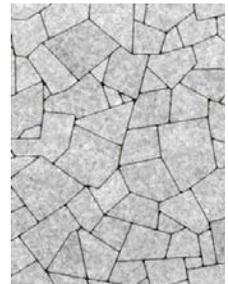
## VOLET 1

# ANALYSE DES PROJETS DES ENFANTS

---

### 1. Espaces dédiés et sols différenciés

La préférence des enfants concernant les sols est allée majoritairement aux matériaux naturels que sont l'herbe, les copeaux de bois et le sable. Au-delà du choix, chaque sol est associé à une activité dédiée. Comme dans leurs pratiques actuelles, un type de sol correspond souvent à un jeu ou un usage. Ainsi, pour accueillir des structures de jeu desquelles ils pourraient tomber, les enfants ont choisi des sols en copeaux de bois ou en sable. Ceux du premier groupe ont par ailleurs insisté sur la nécessité de conserver une zone de sol dur pour pratiquer des activités sportives et dynamiques. Ils ont pour cela choisi de placer une zone avec un revêtement pavé dans leur projet.



### 2. Supports d'activités

Les équipements sportifs et de motricité ont été beaucoup choisis par les enfants. Le premier groupe s'est principalement tourné vers des équipements sportifs en choisissant d'intégrer des paniers de basket ainsi qu'une butte sur laquelle ils pourraient grimper. Le deuxième groupe, lui, a plutôt choisi des aménagements ludiques permettant de favoriser la motricité, comme une barre de cochon pendu et une balançoire. Ce qui plaît particulièrement aux enfants dans ces différents aménagements, c'est la possibilité de jouer à plusieurs, en groupe.

Unaniment, les enfants ont intégré à leur cour rêvée un circuit routier pour trottinettes ou vélos. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : un marquage sur un matériau de sol dur comme de l'asphalte ou du béton, ou un cheminement plus naturel à travers des espaces plantés par exemple. Ce qui paraît important pour les enfants, c'est d'avoir un circuit défini et balisé, ce qui permettrait d'éviter les collisions et accidents.



Les enfants ont tous choisi de placer une cabane dans leurs projets de cours rêvées. Cela traduit leur envie d'avoir des espaces à l'abri du bruit ou de l'agitation, le besoin de se cacher et de se retrouver dans des espaces plus intimistes et propices à l'imagination. Les adultes ont cependant insisté sur la nécessité de pouvoir surveiller l'ensemble des élèves et donc de choisir un modèle de cabane le permettant.

Enfin, la volonté d'avoir un espace pour s'exprimer revient souvent auprès des enfants. Certains d'entre eux ont manifesté cette envie en intégrant des tableaux d'expression à leur projet. Qu'ils soient des tableaux à craie ou à eau, les enfants les ont plébiscités car ils leur donnent la possibilité de dessiner même dehors.

### 3. Fraîcheur



Les nombreux arbres présents dans la cour lui apportent déjà l'ombre et la fraîcheur nécessaires. Cependant, au-delà de son caractère rafraîchissant, les enfants sont très attirés par l'aspect ludique de la présence de l'eau dans leur future cour. Cela se traduit pour un groupe par l'ajout d'un système de jets d'eau et pour l'autre d'une petite rivière permettant de multiples usages : sauter par-dessus, se rafraîchir quand il fait chaud ou encore jouer avec des petits bateaux.

## 4. Ambiance



En règle générale, les enfants ont souhaité réchauffer l'ambiance de leur cour d'école en y apportant de la couleur. Pour cela, ils ont tous choisi l'installation de toiles tendues colorées, qui permettent également d'apporter de l'ombre. Un groupe s'est également tourné vers des parterres de fleurs, séduit par l'esthétisme que cela peut apporter à la cour. Cela traduit la volonté des enfants de créer dans leur cour rêvée une ambiance chaleureuse, gaie et ludique, adaptée à leur âge.

## 5. Végétation



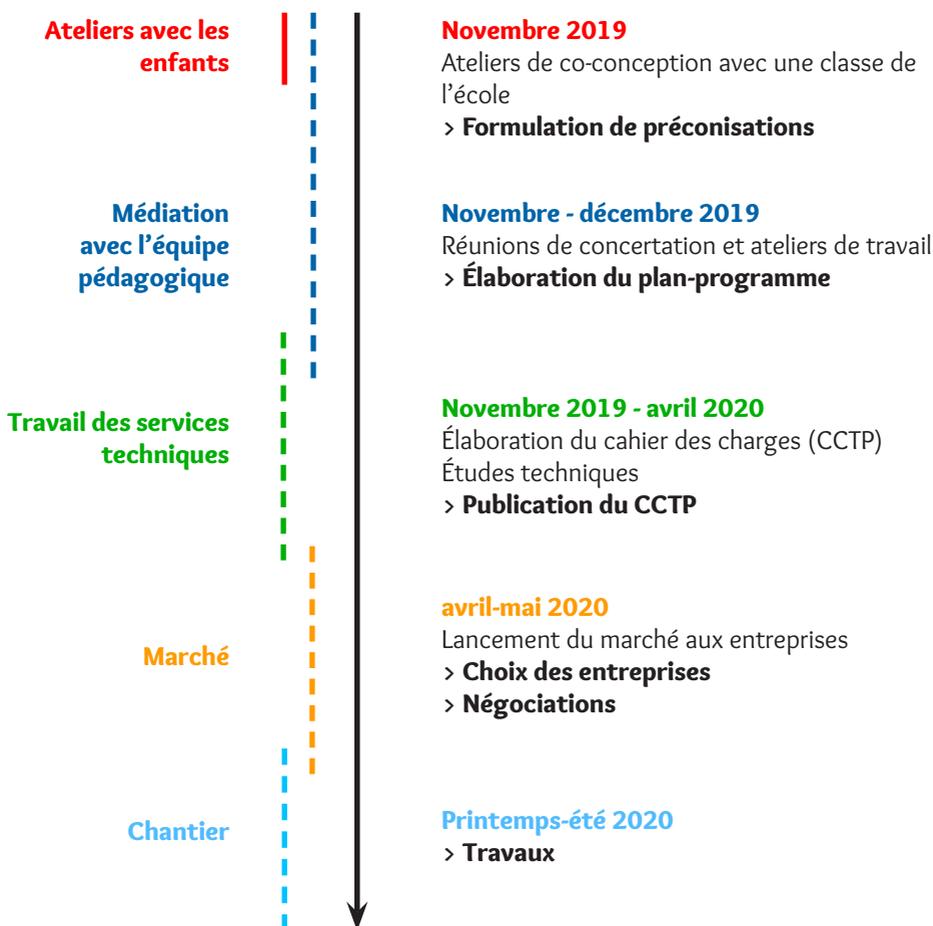
L'idée de végétaliser en grande partie la cour de récréation a beaucoup plu aux enfants. L'herbe est d'ailleurs le revêtement de sol qui a le plus été utilisé dans les projets. Un groupe a décidé de végétaliser et de fleurir les pieds d'arbres. En plus d'apporter de la couleur et de la gaieté, cela favorise la biodiversité. De la même manière, l'ensemble des élèves a été séduit par une structure de filets au-dessus d'un espace planté. Pour les enfants, cet aménagement permet à la fois de végétaliser et de favoriser la biodiversité, tout en ayant la possibilité d'observer les plantes sans les abîmer. Avec cette structure, enfants comme adultes entrevoient le potentiel pédagogique de l'observation de la végétation.

## VOLET 2

# CONCERTATIONS

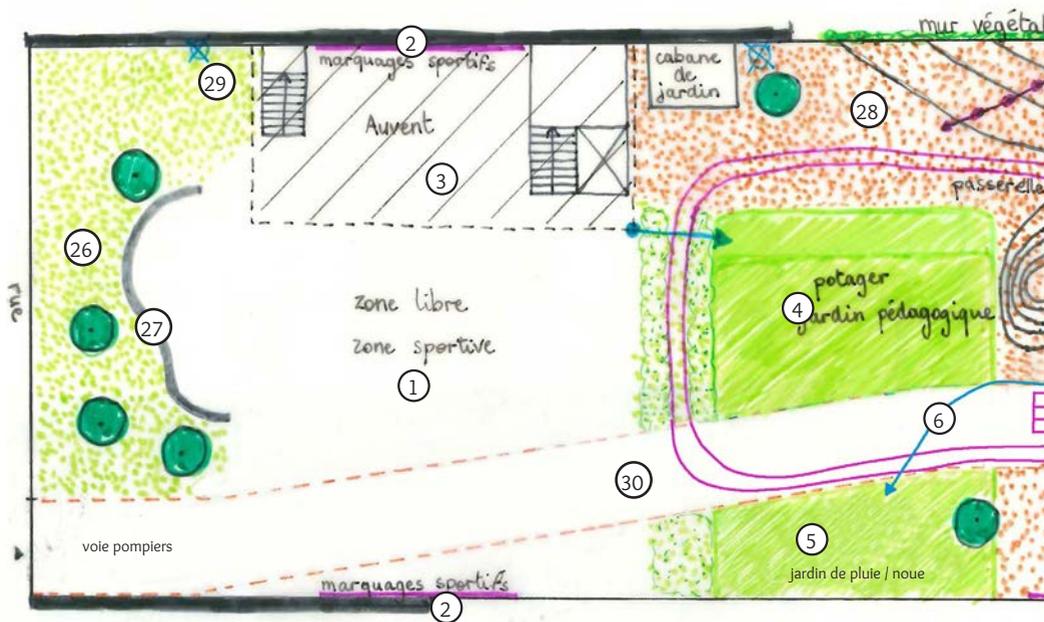
En parallèle des ateliers avec les enfants qui se sont déroulés sur deux jours consécutifs, les concertations avec l'équipe pédagogique ont également démarré. La confrontation des projets des enfants aux idées des enseignants a permis de constater que l'ensemble des utilisateurs de la cour se retrouvaient dans de nombreuses idées.

Ces différentes concertations ont permis de définir un plan-programme schématique et une liste de préconisations, reprenant l'ensemble des principes d'aménagement retenus.



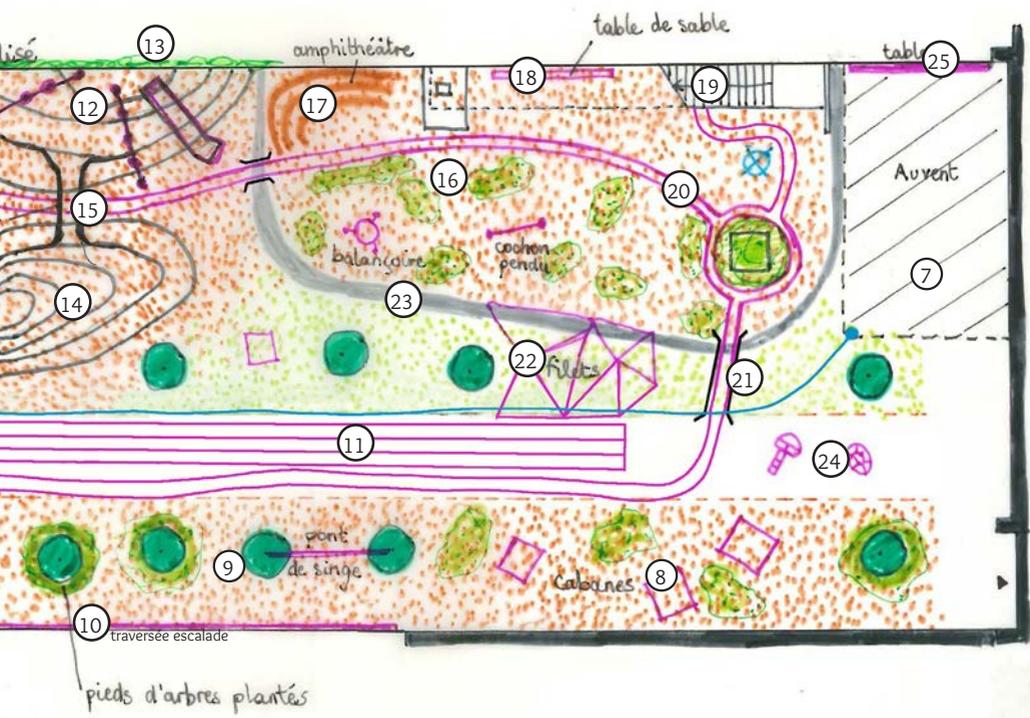
# VOLET 2

## PLAN PROGRAMME



- ✕ point d'eau
- ➡ récupération de l'eau de pluie





## VOLET 2

# PRÉCONISATIONS

1. Zone dynamique et sportive, marquages sportifs et ludiques au sol (grands aplats de couleurs)



2. Marquages sportifs sur les murs, en vis-à-vis. Panneau autoportant contre le mur mitoyen. Prendre en compte la problématique des ballons perdus par-dessus le mur dans la parcelle voisine.



3. Auvent de protection contre la pluie au-dessus des accès à la cour et de la zone sportive. Profondeur suffisante pour permettre la sortie des élèves en temps de pluie sans engorger les escaliers. L'eau pluviale captée par ce auvent peut être stockée dans un bac de récupération, pour l'arrosage du jardin pédagogique. Prendre en compte la problématique des ballons perchés (légère pente sur ce auvent?).



4. Jardin pédagogique, potager : culture en pleine terre ou en bacs. En position centrale dans la cour, dans la zone qui semble être la plus ensoleillée. Prévoir un point d'eau à proximité. La cabane existante pourrait être réutilisée comme cabane de jardin (prévoir réfection de la toiture abîmée?).



5. Jardin de pluie, noue végétalisée vers laquelle ruissellent les eaux de pluie (6)



6. Chemin des eaux de pluie captées en toiture du auvent nord jusqu'au jardin humide. Traitements différents avec une portion en extérieur pour permettre d'utiliser le filet d'eau telle une rigole pour les petits bateaux, et une portion en sous-sol (irrigation par capillarité grâce à des drains en terre cuite?)



7. Auvent de protection contre la pluie. Traitement coloré translucide pour ne pas obscurcir les salles situées au rez-de-chaussée. Ce auvent peut permettre de récupérer les eaux de toiture du bâtiment en captant les eaux de la gouttière, pour les acheminer (6) vers le jardin de pluie situé en partie centrale de la cour (5).



8. Zone de jeux calmes et d'imagination. Sol copeaux et massifs de végétation qui créent des espaces et cachettes. Accueil des cabanes de différents types et formes.



9. Zone de type «sous-bois» avec des copeaux au sol, végétalisation et aménagements d'assises en pieds d'arbres. Plateformes et structure de type pont de singe entre deux arbres.



10. Traversée d'escalade. Panneau autoportant avec des prises amovibles et déplaçables pour permettre l'adaptation de la traversée par l'équipe éducative. Sol copeaux. La DASCO s'est rapprochée du prestataire de la DJS pour l'installation de ce type de murs dans les cours OASIS.



11. Pistes de course rectilignes, marquage au sol. Longueur env. 20m



12. Butte « grimpe » contre le mur. Structures avec cordes pour monter et toboggan pour descendre.



13. Mur végétalisé avec plantes grimpantes



14. Butte « vigie ». Montée facilitée, escaliers. Position centrale permettant un rôle de belvédère et de guêt pour surveiller facilement les enfants dans toute la cour.



15. Passerelle entre les deux buttes, hauteur minimale 1,5m (les enfants doivent pouvoir passer dessous debout)



16. Zone de jeux dynamiques, sol copeaux et massifs de végétation délimitant les espaces. Structures de jeux : barre de cochon pendu, balançoire ronde



17. Amphithéâtre



18. Table à sable abritée dans la sous-face de l'escalier



19. Rangement trottinettes/vélos dans l'espace de stockage existant sous l'escalier



20. Circuit trottinettes/vélos cheminant dans plusieurs espaces de la cour et prenant plusieurs formes : marquages au sol au niveau de la voie pompier existante, dallage ou pavage sur les sols plus meubles (copeaux, végétation).



21. Franchissements des différences de niveau sous la forme de petits ponts pour la voie trottinettes



22. Zone végétale plantée, traversée par des cheminements naturels. Structure avec un système de filets permettant aux enfants d'observer les plantes par le dessus.



23. Conservation des pavés existants pour la délimitation des différentes zones.



24. Marquages de jeux au sol sur la voie pompier : marrelle, boucles, saut en longueur



25. Tableau d'expression, contre le mur, sous le auvent nord



26. Zone végétalisée fleurie avec une strate arbus-tive dense et une strate herbacée basse. Re-positionnement du verger dans cette zone (faisabi-lité à évaluer avec la DEVE).



27. Banc béton existant conservé, recouvert d'une assise en bois. Marque la séparation entre la zone sportive et la zone végétalisée.



28. Structure de manipulation de copeaux (tuyaux, poulie)



29. Point d'eau, fontaine à bouton poussoir à proximité de la zone sportive



30. Eclairage à prévoir dans la cour pour permettre aux enfants de rejoindre les classes situées au fond de la cour en hiver

## LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

## CONTACT

CAUE de Paris  
7 rue Agrippa d'Aubigné  
75004 PARIS  
01 48 87 70 56

## SITE INTERNET

[www.caue75.fr](http://www.caue75.fr)